



courriel interne : affluencesbfc@gmail.com

CHARTRE Déontologique et Mode d'emploi du marrainage/ parrainage des projets

Préambule

Affluences est un réseau de soutien à la création et à la diffusion, qui se propose d'accompagner des projets de production et de diffusion dans tous les domaines du spectacle vivant. C'est un collectif fondé sur le mode associatif et solidaire qui fonctionne grâce à l'initiative et à l'implication de ses membres.

Le réseau se propose de travailler dans le respect du projet culturel de chacun de ses membres en s'efforçant de développer la collégialité des décisions et la mutualisation et l'entraide entre ses membres.

Dans cet esprit, l'implication individuelle des membres est tout aussi importante que l'adhésion des structures au réseau.

A) « La grande AFFLUENCES » Journée de présentation de janvier – soutien à la diffusion

Introduction

Lors de cette journée, **seront proposés dix projets** de compagnies régionales toujours en création.

La **première diffusion devra avoir lieu avant le 28 janvier 2020.**

Trente minutes seront consacrées à chaque compagnie (environ 20 mn extrait + 10 mn échanges avec les membres du réseau).

Un **onzième projet sera présenté par un autre réseau** (Groupe des 20, Quint'est, Prohelvetia,... avec en concertation avec le Lab).

Rôle des marraines / parrains

→ Un projet, pour être présenté en réunion de programmation, doit s'entourer de deux marraines/parrains - membres du réseau AFFLUENCES à jour de leur cotisation.

→ Chaque adhérent du réseau **ne peut parrainer qu'un seul projet.**

Les deux marraines/parrains doivent impérativement diffuser le projet qu'elles-ils accompagnent. Parrainer/marrainer un projet **implique sa programmation ferme** avec contrat de cession ou pour les membres associés * un accueil en résidence.

** sont membres associés : les fabriques – Cité du Verbe à Missery, la Fabrique 71, les lieux ressources – Cirq'Onflex, la Maison Copeau*

Elles/Ils s'impliquent totalement sur le spectacle dans les démarches suivantes :

- elles/ils conseillent la compagnie pour l'élaboration de la fiche de parrainage, pour la journée de présentation ainsi que dans les démarches administratives (conventions tripartites, contrats,..)
- elles/ils étudient la cohérence de la fiche technique

Elles/ Ils sont **l'interface avec les autres membres du réseau**. Elles/Ils contribuent à étendre et à harmoniser la tournée prévisionnelle de spectacle.

Si une date est soit annulée, soit déplacée; elles/ils **en informent AFFLUENCES**.

En aucun cas, les compagnies ne démarchent directement le bureau d'AFFLUENCES, elles doivent passer par leurs parrains.

Les projets doivent émaner de compagnies établies en région Bourgogne Franche Comté ou en résidence d'une durée égale ou supérieure à un an dans une structure du réseau.

Les projets présentés ne doivent pas avoir fait l'objet de cession avant la date de présentation.

Calendrier

La journée de présentation se déroulera le **lundi 28 janvier 2019 à Auxonne**. Les fiches projets devront parvenir à AFFLUENCES au plus tard le **3 décembre 2018** afin d'être examinées par le Conseil d'administration.

Le CA d'Affluences - et si nécessaire le **Comité de sélection** (renouvelable chaque année, il sera composé de 5 membres dont le Président d'AFFLUENCES, trois membres du CA et d'un membre extérieur d'un autre réseau proposé par le LAB - fera une pré-sélection des projets proposés par les parrains / marraines afin d'étudier leur validité pour participer à la Journée de présentation.

Les parrains / marraines devront impérativement être présentes lors de la journée de présentation des projets.

Mode d'emploi

Les projets aidés par AFFLUENCES seront étudiés lors de réunions plénières, dites « réunions de programmation ». Le Conseil d'administration établira la liste définitive au plus tard **fin avril**, en fonction du nombre de soutiens recueillis par chaque projet, des réponses des tutelles et des disponibilités financières. Il est rappelé que les soutiens doivent émaner de membres dont les structures sont situées dans au moins deux départements différents.

Une priorité sera donnée :

- Aux esthétiques contemporaines qui rencontrent des difficultés de diffusion dans la région.
- Aux projets avec des équipes artistiques conséquentes (4 personnes ou plus au plateau).

B) Les Prémices de septembre – soutien à la création

Après plusieurs années à organiser les journées de présentation de janvier, les membres d'AFFLUENCES ont constaté une trop grande hétérogénéité de temporalité des projets montrés. Entre la création presque aboutie et celle à l'étape de lecture, le choix des programmeurs se faisait trop souvent en faveur des premiers, ne laissant pas de place aux créateurs qui cherchaient à être plus accompagnés dans leur démarche. Il a donc été décidé de mettre en place les **Prémices de septembre** (AG du 18 juin 2018).

Cette journée a pour vocation de donner aux compagnies la possibilité de **présenter leur projet en tout début d'élaboration**.

Dix projets et un **projet invité**, soutenu par un autre réseau, seront présentés..

Les règles de fonctionnement seront les suivantes :

- Un artiste/une compagnie doit trouver **une marraine/parrain**, adhérents du réseau à jour de sa cotisation.
- **Un adhérent du réseau ne peut parrainer qu'une compagnie**
- Les présentations dureront au maximum trente minutes d'échanges par projet, 20 mn sur table suivi d'une discussion de 10 mn, avec possibilité de présentation d'images si besoin.
- Les échanges pourront porter sur l'état du projet, la recherche de résidences, de financements, les possibilités de pré-achats,....
- Concernant les aspects financiers : AFFLUENCES remboursera les repas et les déplacements des artistes. Il n'y aura pas d'aide à la diffusion (car ces projets ne sortiront que fin 2020 au plus tôt).
- **Le calendrier** : Retour des fiches de parrainage au plus tard le **31 mai 2019**. Le CA (et le Comité de sélection si nécessaire) validera les participants aux Prémices **le 24 juin 2019**.
- Cette journée sera co-organisée avec le LAB qui prendra en charge les déplacements et repas de la compagnie venant d'un autre réseau.

Fait à le

Nom de l'adhérent

Signature de l'adhérent